

Je pense qu'on devrait revendiquer que les conseils d'administration de toutes les entreprises et sociétés opérant en France soient constitués pour moitié de représentants des salariés. Cela limiterait le pouvoir des actionnaires, les licenciements boursiers et les délocalisations. Comme les salariés sont les éléments principaux des entreprises, ils doivent avoir un pouvoir important dans celles-ci, la moitié pour commencer.